ELECTIONS LÉGISLATIVES - 18 Novembre 1962

2ème CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Electrices, Electeurs,

Vous m'avez confié, il y a quatre ans, le mandat de vous représenter à l'Assemblée nationale. Ce mandat, je l'ai rempli en toute conscience et je vous demande aujourd'hui de le renouveler.

Vous connaissez les conditions dans lesquelles les députés ont été, avant le terme prévu, renvoyés devant les électeurs. Je n'ai, à ce propos, aucune gêne à justifier devant vous mon vote de la motion de censure du Gouvernement. Chacun peut avoir son opinion — et chacun vient de la manifester — sur le mode d'élection du Président de la République. Il ne convenait pas, à mon avis et à l'avis de la majorité de mes collègues, de régler le problème sans consulter le Parlement, ainsi que le prescrivait la Constitution. De là ma position, très claire et sans ambiguïté.

Cela dit et la question se trouvant pour le moment réglée, je pense qu'il serait absolument contraire à l'intérêt de la Nation de prolonger entre l'Exécutif et le Législatif une lutte d'influence que rien ne justifie, que tout, au contraire, déconseille. L'œuvre accomplie depuis quatre ans et dont on ne saurait mésestimer le bienfait, doit être continuée dans l'équilibre des pouvoirs. Cet équilibre sera obtenu grâce à la concorde et à la compréhension mutuelles. Plus qu'à des querelles idéologiques, consacrons-nous à des tâches constructives : il en est sur notre chemin.

***

Nul ne saurait contester que, depuis quatre ans, notre Pays a assaini ses finances, coordonné son économie, repris une place éminente dans le monde. Cette œuvre doit se poursuivre dans une atmosphère humaine et dans un véritable climat de coopération. Il ne faut pas que la prospérité de l'Etat se fonde sur la gêne d'un grand nombre de citoyens. Il convient aussi que le fruit d'une expansion économique équilibrée et contrôlée, soit équitablement réparti. Mon attention, en qualité de Maire de Nantes, est trop souvent appelée sur des problèmes de juste rémunération du travail pour que je n'attache pas à cet aspect de notre évolution sociale toute l'importance qu'il comporte.

On ne saurait séparer de la question de la rémunération celle du plein emploi. Nous sommes parvenus à Nantes, grâce à des efforts obstinés, à maintenir les possibilités de travail, en dépit des menaces qui planaient sur notre économie locale et nous poursuivons nos efforts en vue de ménager une place aux jeunes, de plus en plus nombreux.

Autre tâche de chaque jour : le logement. Chacun peut voir s'édifier les cités et les groupes d'immeubles, dûs soit à l'initiative privée, soit à l'action des organismes publics. Ici encore, toutes les difficultés ne sont pas résolues et le problème exige une attention constante. Constatons, toutefois, que beaucoup a été fait. D'ailleurs, en pareille matière, il y aura toujours à faire.

Il y aura toujours à faire aussi en matière scolaire et, dans ce domaine, les efforts des élus locaux se joignent à ceux des parlementaires ; ils ne sont pas de trop.

***

En ce qui concerne les affaires étrangères, l'alliance atlantique, comprise dans le sens de l'association et non de la subordination étroite, demeure notre règle, de même que notre participation au Marché commun,

dont se développent les institutions. Ai-je besoin de dire que la Paix, dans tous les domaines, continuera d'être notre objectif.

*
**

Il m'arrive, dans ce propos qui est à la fois un compte rendu et un programme, de mêler le député au maire. Il ne peut en être autrement : l'un renforce l'action de l'autre et chaque fois dans l'intérêt de Nantes. Au surplus l'avenir d'une ville comme la nôtre ne peut-il être séparé de l'avenir du Pays lui-même et je pense que le maire d'une grande Cité a sa place au Parlement.

Il peut surveiller de près, avec l'appui que lui donne son titre auprès des pouvoirs publics, le cheminement, puis l'aboutissement des dossiers de première importance intéressant Nantes, Indre et Saint-Herblain. C'est ainsi que nous avons pu activer la renaissance de notre Université, aujourd'hui épanouie, mettre en chantier la deuxième ligne des ponts, les zones à urbaniser par priorité de Nantes-Saint-Herblain, de l'Ile Beaulieu et du quartier Malakoff, parfaire la mise en route des zones industrielles de Nantes-Carquefou, rechercher l'implantation d'importantes industries dans la zone portuaire de Cheviré. Le travail continue...

*
**

Electrices, Electeurs,

Le programme esquissé ci-dessus et qui n'a pas besoin au surplus d'être développé, puisqu'il ne constitue que le prolongement d'une action menée avec continuité et avec cœur, ne saurait se comprendre sans le soutien du principe essentiel de maintien de toutes les libertés : liberté de pensée et d'expression, liberté familiale, liberté professionnelle, liberté d'enseignement.

A ces principes et à ces objectifs, je demeure entièrement dévoué.

Vive Nantes !

Vive la République !

Henry ORRION

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Licencié en Droit
Ancien commerçant
Maire de Nantes
Député sortant
Républicain Indépendant
Centre National des Indépendants

Suppléant :

Gaston SABLÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Social
Ancien commerçant
Premier Adjoint au Maire de Nantes
Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale

Imprimerie CHABOT — Nantes